CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

La capacité organisationnelle est une composante essentielle des actions de solidarité internationale des syndicats. Elle comprend notamment la syndicalisation, qui participe au renforcement de la capacité organisationnelle globale des syndicats dans le but de donner plus de pouvoir aux travailleurs/euses. Pour élaborer des stratégies de renforcement des capacités qui contribuent à rendre les syndicats plus solides, nous devons porter notre attention sur les éléments les plus performants. Des outils d’évaluation de la capacité organisationnelle sont utilisés pour mesurer l’efficacité du renforcement des organisations et pour mettre en évidence les points sur lesquels nous devons avant tout centrer nos efforts.

En 2015, le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) a commencé à travailler sur l’évaluation de la capacité organisationnelle des syndicats sous l’égide de ses partenaires. Les principaux objectifs de ce travail sont les suivants:

* Établir un cadre syndical commun sur l’évaluation de la capacité organisationnelle.
* Définir des critères communs pour les stratégies de renforcement des capacités et de syndicalisation au sein du mouvement syndical.

Les premières étapes consistaient à analyser les outils syndicaux utilisés pour évaluer la capacité organisationnelle et à discuter des stratégies de renforcement des capacités pour déterminer les capacités essentielles dont les syndicats ont besoin pour avoir plus de poids. Il est également très important de définir les méthodologies les plus adaptées et les plus efficaces, et d’établir le plan de travail qui permettra d’adopter une approche syndicale commune.

Toutefois, le renforcement des syndicats est aussi tributaire de facteurs extérieurs, notamment des éléments sociaux, économiques et culturels. En fonction de ces éléments, il est convenu d’accorder un rôle essentiel à l’appropriation dans ce processus; en conséquence, ce travail doit prendre en compte les différences contextuelles et être souple pour faire face aux besoins du mouvement syndical.

**Voici les résultats escomptés pour cette période:**

* Concevoir un outil pour évaluer la capacité organisationnelle des syndicats.
* Partager les expériences sur des domaines de travail thématiques spécifiques et rassembler les ressources relatives au renforcement des capacités organisationnelles à partir d’expériences concrètes.

Outil permettant d’évaluer la capacité organisationnelle des syndicats

Nous allons continuer de perfectionner l’outil syndical spécifique qui nous aidera à évaluer la capacité organisationnelle et à élaborer des stratégies de renforcement des capacités et de syndicalisation. Les principaux éléments et la structure de cet outil ont déjà été définis, mais il doit encore être testé et affiné par les membres du RSCD, et être discuté dans des séminaires thématiques spécifiques. L’outil contribuera également au travail sur la syndicalisation actuellement réalisé par la CSI.

Séminaires thématiques

Nous sommes conscients que la mise au point d’un outil d’évaluation des capacités est un processus qui demandera du temps avant que les utilisateurs se l’approprient; c’est pourquoi nous organiserons des séminaires thématiques, qui donneront la possibilité d’associer ce travail à des expériences concrètes au sein du mouvement syndical. Chaque séminaire portera sur un thème précis (par exemple la syndicalisation, la protection sociale, l’économie informelle, etc.) pour rassembler les expériences des syndicats dans ce domaine et voir comment cela a contribué à renforcer les organisations syndicales. D’une part, ces séminaires favoriseront la coordination et la cohérence du travail de coopération sur le renforcement des syndicats dans ce domaine spécifique et, d’autre part, ils permettront d’améliorer les éléments essentiels de la capacité organisationnelle.